

## Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

### Vie Institutionnelle/Objet : Attribution d'un fonds de concours communautaire à la commune de Sada

Séance du 13/03/ 2025

2<sup>ème</sup> convocation

#### Délibération n° 13

##### Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 15

Absents : 25

Votants : 15

- dont « pour » : 15

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

*Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, suite à l'absence de quorum constaté le samedi 08 mars 2025, convoqué le jour même, s'est réuni sur 2<sup>ème</sup> convocation le jeudi 13 mars 2025 à 07 heures 30 minutes au Pôle d'Excellence Rurale à Coconi, sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA.*

##### Présents :

IBRAHIMA Saïd Maanrifa, MADI OUSSENI Mohamadi, AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, CHANRANI Daoudou, RAMA Ahmed, MDALLAH Anlamati, ATTIBOU Zaïnati, MIKIDADI Madihali, MOHAMED Zaïnaba, RIDHOI Zaïnabou, FARADJI Saindou, BOINA Rifay Raim, CHANFI Bibi, YSSOUMAIL AHAMADI.

##### Absents :

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, ABDALLAH Oidhuati, BACAR Inchaty SOILIH, AMBDI Youssef, YSSOUFI Chaïdati, BOURA Zaounaki Fatima, ISSOUFI Ramadani, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MROIVILI MOILIM Amina, SAID Mariame, ANDJILANI Housseni, ABDOU COLO Nassuhati, MOHAMED M'ROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mohamed Moindjie, BOURA MCOLO Vita.

Secrétaire de séance : MOHAMED Zainaba

Vu le règlement révisé d'attribution des fonds de concours communautaires approuvé par délibération n°87 en date du 30 novembre 2022,

Vu la délibération n°63 du 10/10/2024 portant règlement des fonds de concours communautaires,

Vu la demande de fonds de concours communautaires déposée par la commune de Sada relative à l'opération « Maison de services publics » pour une somme de 105 100 € dont le cout global des travaux est arrêté à 3 408 938.50 €,

Considérant la cohérence de cette demande avec le règlement d'attribution des fonds de concours communautaires,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

### Décide

- D'accorder au titre de 2025, un fonds de concours communautaire de 105 100€ à la commune de Sada pour la réalisation de la Maison de services publics (MSP) ;
- D'autoriser le président à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Ainsi fait et délibéré le 13/03/2025**

**Ont signé les membres présents**

**Pour extrait conforme au registre**

**Le président de la 3CO**



Signé par : Said Maarifa IBRAHIMA  
Date : 18/03/2025  
Qualité : Président

**M. IBRAHIMA Said Maarifa**  
Président de la Communauté  
des Communes du Centre Ouest